



Certificat d'accréditation

À l'issue de l'évaluation externe menée par le Haut Conseil de l'évaluation de la recherche et de l'enseignement supérieur (HCÉRES) en juin 2023 et conformément aux critères d'accréditation adoptés par le collège du HCÉRES le 29 septembre 2022,

Le Master professionnel Génie électrique

École polytechnique de Lomé

Centre d'excellence régional pour la maîtrise de l'électricité (CERME)

Université de Lomé

Togo

**est accrédité pour 3 ans sous conditions
(16 janvier 2024 – 16 janvier 2027)**

Paris, le 16 janvier 2024

Stéphane Le Bouler
président par intérim du HCÉRES